

## Conseil municipal du 18 avril 2017 à Lacropte

### Présents :

C.Faure , I.Faure , T. Dufraix , G.Bashford, D. Privat, V.Célérier, J.M Chinouilh, M.J Lance, M.Kine , F.Ladeuil, R.Lestang , M.Chevreux, P.Montauriol, JL Baumann

Absents : J.L Bernard (procuration à D.Privat)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h30

### Taxes :

Ernestine explique le changement dans les taux des taxes depuis le passage de la commune dans le Grand Périgueux. La répartition est différente mais le total est le même.

Vote à l'unanimité pour le taux des taxes proposé par Mme Le Maire à son conseil municipal.

### Budget primitif

Ernestine présente au conseil municipal le budget primitif pour 2017.

Les projets et le financement de ces projets sont présentés par Mme Le Maire.

Mme le Maire fait voter le conseil municipal : vote pour à l'unanimité. 15 exprimés

### Points abordés

- Mme Le Maire informe le conseil du courrier de la Préfecture concernant les dotations DETR. Elles seront examinées par la Préfecture donc notre dossier pour le parcours santé étant complet, il sera étudié.
- Indemnités aux élus : elles augmentent légèrement. Un élu étant chargé de plusieurs missions induisant des déplacements, le conseil municipal est d'accord pour trouver une solution d'indemnisation. Mme le Maire va se renseigner sur la possibilité ou pas de déclarer ses frais kilométriques aux impôts.
- Amendes de police : le carrefour du Ronlet est retenu pour aménager ce carrefour pour la mise en sécurité.
- Travaux voirie : les chemins évoqués au dernier conseil municipal sont ceux que retient le conseil municipal. Les élus décident de faire travailler les deux entreprises qui ont fait les devis.  
Pour le point à temps, il faudra prévoir les chemins concernés et fixer des dates pour demander l'aide des bénévoles.  
Chemin Le petit Claud : Le dos d'âne a été réparé par l'entreprise Muret et la facture a été envoyée à l'administré qui l'avait détruit.

Chemin de Maison Neuve : le rétrécissement est à refaire. L'écartement a été fait trop large. Le conseil municipal discute des dispositions à prendre.

- Enveloppe réserve sénateur : Mme Le Maire demande à son conseil s'il accepte qu'elle demande une subvention à Mr CAZEAU. Délibération : le conseil municipal accepte à l'unanimité.
- Nouveau PLH pour les rénovations des maisons : des aides peuvent être données. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de mettre en place cette aide sur notre territoire.
- Lecture du courrier de la FNACA qui demande un monument commémoratif.
- Permanences bureau de vote : les élus s'accordent.
- Pour répondre à la demande de la Préfecture, un courrier de Mme Le Maire est envoyé à des administrés qui n'entretiennent pas leurs terrains et les laissent à l'abandon.
- Mme Le Maire informe son conseil de la mise en vente de la maison de chez MASSOUBRE au « Petit Paradis »
- 11 et 12 juillet et 22 et 23 août : camp itinérant de jeunes sur le terrain de foot
- Ouverture du multiple rural le samedi 22 avril.
- Mme le Maire propose au conseil une étude énergétique par le SDE pour la salle polyvalente pour avoir un prêt à taux 0 par la caisse des conciliations. Le conseil municipal est d'accord.
- Le conseil municipal discute des travaux à réaliser au niveau de la salle polyvalente et du coût de ces travaux.
- Terrains à bâtir : Mme Le Maire fera un courrier aux personnes qui ont un terrain à bâtir afin de les prévenir que le PLUi va être refait avec le Grand Périgueux.
- Mercredi 3 mai : collectif des associations de Vergt fait son assemblée. Deux élus se proposent d'y assister.
- Cantine : l'élue qui gère la cantine a dû intervenir suite à un appel de Mme Mortessagne pour faire la discipline. Il a contacté les parents des enfants perturbateurs. Il existe un réel problème de discipline à la cantine.

Séance levée à 22 heures.